

# Conseil Municipal Enfants de Brullioles

<http://www.brullioles.fr>

## Compte-rendu n°8 du 14 mars 2013

**Lieu** : Salle de la Mairie (de 17 heures 30 à 18 heures 30)

### **Présents** :

**Adultes** : Adjoint, Michel FAURE et Noël BERNARD

**Conseillers enfants** : Lisa MARCHAL, Anissa MOSCA, Ernest SAUVET, Maxime DEVAUX,  
Anthony JUNET, Dimitri TOURNIER et Jules BERGER

*Excusé* : Alexandre SAINT MARTIN

*Absent* : Dimitri SARZIER

### **Lecture et approbation du compte-rendu n°7**

#### **Nettoyage de printemps** (30 mars)

Distribution des affiches et des tracts.

Jules remettra une affiche à l'Auberge et Anissa donnera les autres aux différents commerces. Affichage (panneau communal et hall de l'école).

L'information sera également transmise à la presse (Le Progrès et Le Pays).

Distribution des tracts par tous les jeunes (secteurs définis).

Les lieux à nettoyer ont été déterminés lors de la réunion précédente.

Un tract est joint au compte-rendu.

#### **Cabaret** (SOS Enfants Haïti)

Date déterminée lors de la prochaine réunion (vendredi **24** mai ou samedi **25** mai).

Echanges pour préparer le contenu du programme de la soirée.

Chant, poésie, danse, musique, sketch «Nos chers voisins», histoires drôles, gymnastique, jonglage, mimes, magie, quizz musical, sport (judo...), Majorettes ?, danses collectives (Gangnam Style)...

Chaque jeune doit s'impliquer réellement afin d'établir une première ébauche de programme.

Il est rappelé que chacun peut faire appel à ses copines et à ses copains (du village ou d'ailleurs) qui souhaitent s'impliquer dans cette action humanitaire.

#### **Commémoration du 19 mars 1962**

A Brullioles, cette commémoration sera célébrée le **dimanche 24 mars 2013**.

Tous les jeunes Conseillers disponibles ce jour-là, sont invités à rejoindre le défilé, Place de l'Eglise à 11 heures 15 et ensuite liront un message de Paix devant le Monument aux Morts (Texte joint au compte-rendu).

**Prochaine réunion du CME** : **Vendredi 29 mars 2013 à 17 heures 30** (Mairie)